

**Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal**

Le Comité National

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE REUNION ORDINAIRE DU GMP SUR LE SUIVI DU PROCESSUS

08 Janvier 2016

Le vendredi 08 janvier 2016 à 10 heures, les membres du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal se sont réunis au siège du Secrétariat Permanent de l'ITIE pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport d'activités annuel ;
2. discussion sur l'ébauche de la stratégie de l'ITIE pour les 5 prochaines années
3. Divers / Points d'information

Le Président de séance, le Professeur Ismaila Madior Fall a procédé à la lecture de l'ordre du jour qui a été adopté. La liste des participants est attachée au compte rendu (cf. la feuille de présence).

1. Présentation du Rapport d'activités annuel

Le Secrétaire Permanent de l'ITIE (M. Toure) a fait un bref survol du rapport annuel d'activités qui comprend un résumé des activités, une description des progrès réalisés par le pays par rapport à la Norme ITIE d'une part et par rapport aux objectifs du plan d'action ITIE, le tout suivi de recommandations. Il a souligné que 3 volets ont rythmé les activités de l'ITIE : il s'agit principalement de la préparation et de la publication du premier rapport de l'ITIE ; des actions de renforcement de capacité (avec la tenue des ateliers de formation sur la législation et la fiscalité minière pétrolière, et sur le suivi des contrats miniers et pétroliers) ; et des actions de communication autour du rapport.

Le SP a ensuite souligné que parallèlement, d'autres activités en rapport avec l'ITIE sont réalisées par les partenaires. Il s'agit du voyage d'étude au Burkina Faso financé par l'USAID/PGP, la formation des journalistes, celle des élus locaux sur la fiscalité et la législation minière et pétrolière. Ces activités devraient être capitalisées selon lui car, elles traduisent un niveau d'appropriation élevé.

Par ailleurs, il a fait part au GMP de la tenue de la rencontre avec les coordonnateurs nationaux des pays d'Afrique francophone mettant en œuvre l'ITIE qui s'est tenue à Dakar et dont le compte rendu est disponible sur le site. Lors de cette rencontre, la question du renouvellement des représentants au sein du Conseil d'administration a été évoquée. Selon le SP, l'Afrique francophone a droit à 2 représentants dont un pour l'Afrique de l'Ouest et un autre pour l'Afrique centrale et chaque représentant a un suppléant qui siège en cas d'absence du titulaire. Avec le départ annoncé de M. Abdoul Aziz Askia du Niger, le Sénégal a été sollicité par ses pairs pour occuper la place de suppléant. Cette position reviendra donc au Président Ismaila Madior Fall qui a été plébiscité par l'ensemble des participants.

Les membres du GMP ont félicité le secrétariat pour le travail effectué et tout en proposant d'insérer dans le rapport les dernières activités réalisées avec les antennes de la société civile de Thiès, de Dakar et

Kédougou. Ils ont aussi recommandé de veiller à ce que l'instance souveraine de l'ITIE (le comité national) soit mis au courant des activités faites par les autres partenaires pour y être représentée. Sur cette question, la société civile s'est proposée d'encadrer les activités faites par les autres entités de la coalition.

2. Ebauche de plan d'action 2016-2020

Concernant l'ébauche de plan d'action 2016 - 2020 de l'ITIE, le Secrétaire permanent a déclaré que ce document s'inscrit dans le cadre d'une planification stratégique qui permettrait d'avoir une compréhension harmonisée du contexte, de s'accorder sur les orientations de l'ITIE en définissant une vision claire, des objectifs précis, des résultats et des activités phares.

En outre, il a rappelé que la Banque mondiale a clôturé le MDFF depuis le 31 décembre 2016, donc, fallait définir un document et voir avec d'autres partenaires pour le financement des activités d'ici la validation.

Les participants ont salué cette initiative et ont proposé d'envoyer leur feedback le lundi 11 janvier et suggéré d'organiser un atelier autour de ce document avec des axes de travail bien définis pour mieux le comprendre.

3. Divers /point d'information

Divers

Le point sur la prise en charge des membres du GMP a été soulevé par Boubacar Tamba qui pense que l'ITIE est entrain de régler le problème de la stabilité de l'environnement des affaires. Ce qui est un exercice important donc, il ya lieu de revoir la prise en charge des membres du GMP et suggère qu'on ait des jetons de présence.

Le Président a affirmé que le problème est réglé car il est prévu un remboursement en raison de 25.000f par session. Ce que le SP a confirmé en soutenant que cette année les choses vont aller dans le sens de la formalisation d'une solution concrète avec les partenaires. Un manuel de procédure qui va définir le montant de la participation des membres sera soumis au GMP et présenté aux partenaires. Un projet sera disponible dès la fin du mois de Janvier. .

 Point d'information : le SP a rappelé que 2016, est l'année de la validation et a proposé d'anticiper sur l'exercice en déclarant que le Secrétariat International se met à la disposition du GMP pour faire une pré validation et une réunion est prévue à cet effet, d'ici fin janvier.

Recommandations

- ✚ Sur le rapport d'activités, il a été suggéré d'intégrer les activités de dissémination au niveau communautaire avec les antennes de la coalition PCVP de Thiès, Dakar, et Kédougou ;

Insérer un tableau récapitulatif des activités.

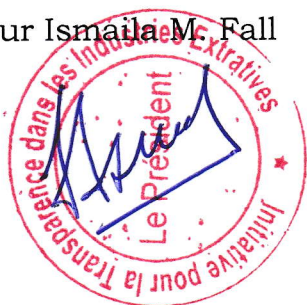
- ✚ Pour l'ébauche de la stratégie : Il a été recommandé de donner du temps jusqu'à lundi 11 janvier 2016 pour les inputs pour finaliser le document à envoyer à la BM et les autres partenaires.
- ✚ Pour la pré validation tenir avec le Secrétariat international une réunion vers le 25-30 janvier et définir une feuille de route pour travailler de manière beaucoup plus focalisée.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance fut levée vers 12h.

Fait à Dakar le 08 Janvier 2016

Président de Séance

Professeur Ismaila M. Fall



Pr. Ismaila Madior FALL

Secrétaire de séance

Mariane Ndiaye